



échanger le permis marocain

Par **zineb_old**, le **10/09/2007** à **11:27**

zineb abbass
zineba860@caramail.com

Voila je vous explique mon marie a passer sont permis au maroc je sais que pour l'echanger il lui faut sa carte de sejour et son enciens permis mais pour les permis car et poid lourd je ne sais pas trop comment sa marche on m'a dit que c'été pareil que pour un permis normal mais qu'il fallait passer une formation de un a deux mois pour la FIMO.

Alors je voudrais savoir si c'est vraiment le cas et ou pourrais-je trouver un etablissement qui font faire des formations qui ne dure que un mois j'ai chercher mais il ne propose que des formations qui dure un à deux ans?

je vous remercie